

Arrêté n°2024-33-AN

Relatif à la nomination du Conseiller de Prévention d' Aix-Marseille Université

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code du travail, notamment les articles R4121-1 à R4823-6, des livres I à V de la Quatrième partie : Santé et sécurité au travail),
- Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
- Vu** le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
- Vu** la délibération n°2024/01/09-01-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université en date du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la lettre de mission du Président portant cadrage des missions confiées à Monsieur Robin SCHMITT en qualité de Conseiller de prévention au sein d'Aix-Marseille Université ;

Considérant que le Conseiller de prévention assiste et conseille le chef d'établissement dont il relève directement, dans la mise en œuvre de la politique de prévention de l'établissement et conformément au cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Robin SCHMITT, Ingénieur d'études (IGE), est nommé Conseiller de prévention d'Aix-Marseille Université, à la date de signature du présent arrêté.

Article 2

Les fonctions de conseiller de prévention prennent fin au plus tard à la date de la prochaine élection du Président de l'Université.

Article 3

Une lettre de mission et de cadrage est annexée au présent arrêté pour définir les missions et moyens mis à la disposition de Monsieur Robin SCHMITT, Conseiller de prévention d'Aix-Marseille Université.

Article 4

La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text "Aix Marseille Université" around the perimeter and "amU" in the center.

Publiée le :

17 OCT. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : **17 OCT. 2024**